

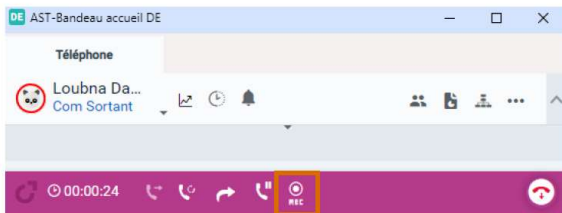
# En direct du CSE du 31/10/2024

## Enregistrement des appels du 3949 et 3995

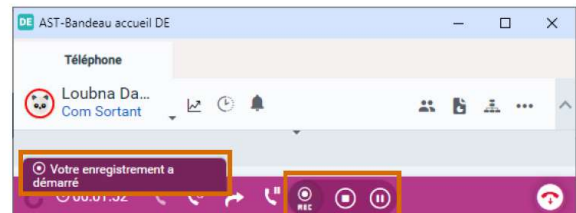
Celui-ci ne sera pas systématique (CNIL) : le conseiller aura la possibilité d'enregistrer la conversation à tout moment en cas de litige même en cas de désaccord de l'appelant qui a été informé que l'appel est susceptible d'être enregistré.

Les enregistrements seront stockés pendant 6 mois et pourront servir de preuve en cas de plainte. La rédaction d'une fiche de signalement demeure possible sans enregistrement.

 Bouton d'enregistrement disponible pour le conseiller



 Enregistrement déclenché par le conseiller et interruptible à tout moment



Si le simple fait d'annoncer l'enregistrement peut permettre d'éviter les conflits et d'apaiser les échanges téléphoniques, la CFE-CGC approuve l'utilité de cette possibilité d'enregistrement qui matérialisera une éventuelle agression.



## La politique sociale de l'Etablissement



La CFE CGC de Pôle Emploi Bretagne dénonce la suppression des postes en CDI à venir au détriment d'un accompagnement individuel renforcé qui devrait nécessiter des renforts. France Travail va devoir dans quelques mois mettre en œuvre les évolutions prévues par la loi plein emploi, et notamment assurer l'inscription de tous les demandeurs d'emploi, y compris les jeunes et les bénéficiaires du RSA (soit au moins 1,5 millions de personnes en plus au niveau national).

France Travail doit évidemment participer à l'effort collectif mené pour rétablir les finances publiques du pays. Nous notons le maintien de la dotation de l'Etat qui est une preuve de confiance envers son opérateur, mais nous rejetons la suppression de 500 ETP annoncés. C'est une mesure qui répond à une logique comptable et non à une logique économique, dont la conséquence sera une externalisation de certains services. De plus, des orientations faites au conseil d'administration mentionnent 2900 postes « économisés » suite aux expérimentations d'IA : « MATCH FT » et « CHAT FT ».

L'IA doit permettre des gains de productivité, sans savoir si cela se traduira aussi par des suppressions de poste, le tout sans prendre en compte l'éloignement du demandeur d'emploi et la réalité du marché du travail...

Pour l'ensemble de ces raisons la CFE CGC a voté contre.

## L'évolution du processus d'inscription au contrat d'engagement.

Face aux questions multiples et aux informations, ce dossier fera l'objet d'un CSE extraordinaire le 19 novembre après-midi.

Vous souhaitez des précisions sur un sujet, contactez-nous dès maintenant au 06 22 05 78 54 ou [Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr](mailto:Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr)

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres

A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 2.2